

# Amélioration morphologique exemple du Magnerolles (79)

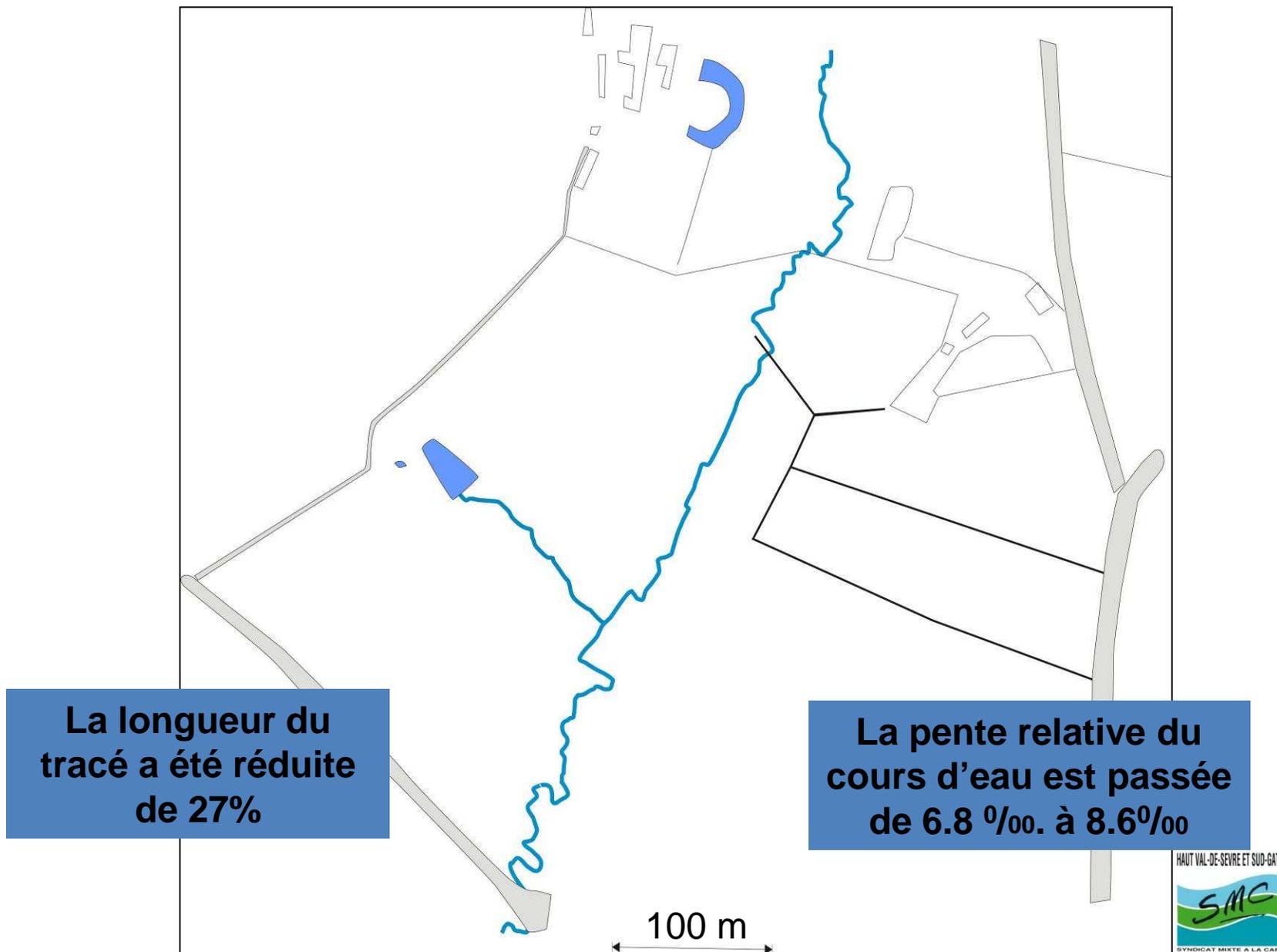
**Forum technique interrégional Poitou-Charentes / Limousin**

**TECHNICIENS MEDiateURS DE RIVIERE**

**Lathus 03 décembre 2010**

*F Blais, M Bramard*

# Un cours d'eau rectifié dans les années 1980



# Un cours d'eau rectifié dans les années 1980



Une partie amont  
incisée, des habitats  
très dégradés



Une partie aval  
complètement  
colmatée





Un obstacle à la  
continuité

les tines de Chobert, 2 km en aval



De forts enjeux : s  
Biotope, Périmètre de protection de la ressource .....à compléter..

Ces cours d'eau très dégradés, délaissés par les usagers et les élus locaux, étaient considérés par beaucoup de techniciens comme « irrécupérables ».

Ce tronçon du Magnerolles constitue un archétype du petit cours d'eau de plaine ayant fait l'objet de travaux d'hydraulique agricole.

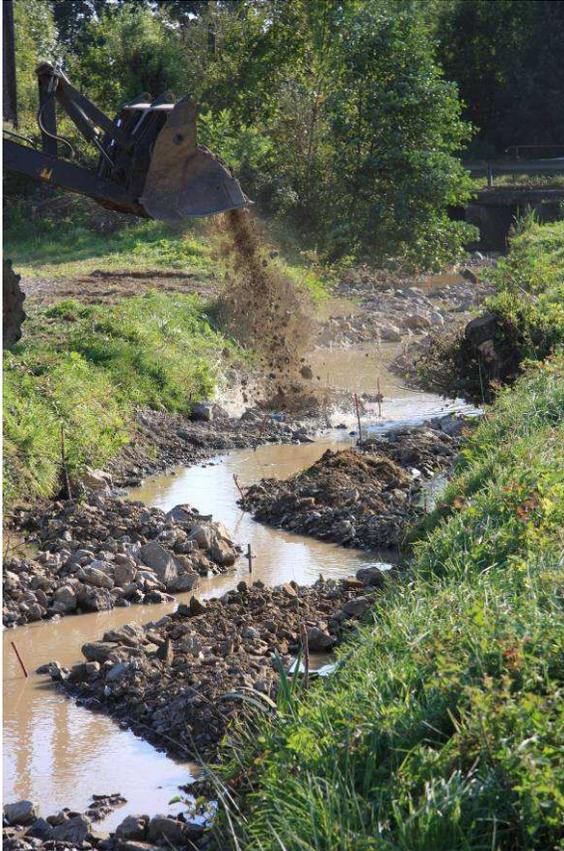
Il était parfaitement adapté pour tester des techniques de restauration innovantes.

## Le projet

- ↳ Tester les matériaux et les modalités techniques pour la recharge en granulats
- ↳ Recréer un matelas alluvial,
- ↳ rehausser le fond du lit dans les parties incisées,
- ↳ dessiner un lit d'étiage,
- ↳ recréer une succession de fosses et de radiers
- ↳ recréer des habitats piscicoles

**sans modifier l'emprise foncière.**

# Chantier en cours



Intervention  
surtout mécanique

Avancée rapide

Ajustements  
possibles





## Aménagements complémentaires :

- ↪ Encoche seuil
- ↪ Frayère à truite (substrat alluvionnaire)

Magnerolles C avant travaux



Magnerolles C après travaux



## Evolution après travaux

- ↪ feutrage algal
- ↪ végétaux supérieurs
- ↪ vases
- ↪ sédiments fins
- ↪ Morphologie





Etat initial et suivi



↪ Morphologie

↪ Poissons

↪ IBGN

↪ Photos

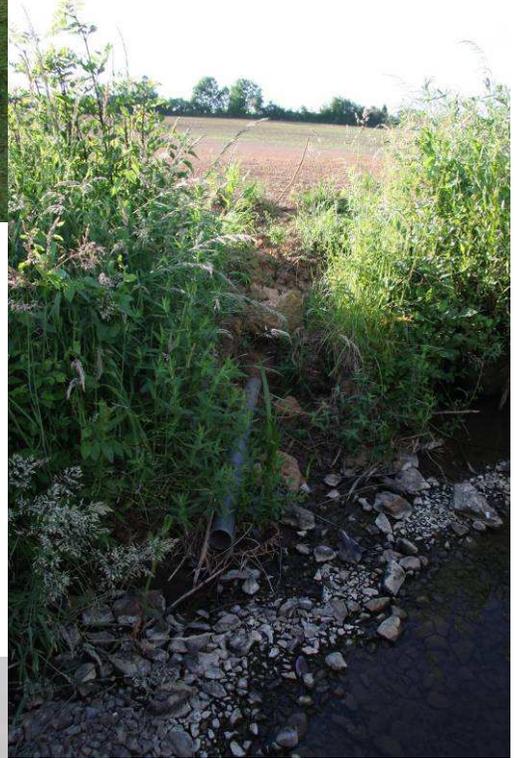


# Chiffrage du projet

	Quantité	Prix unitaire	HT	TTC	Financements		complément sur résiduel	
				Prix total	Agence	CG	APPMA	fédé pêche
Fourniture de matériaux	307 Tonnes	3,50 €	1 074,71 €	1 285,35 €				
Transport, mise en place	307 Tonnes	forfait	3 750,00 €	4 485,00 €				
sous total sous traitance			4 824,71 €	5 770,35 €				
Burinage du pont	4 heures	21,00 €		84,00 €				
Maitrise d'œuvre	3 jours	250,00 €		750,00 €				
						30 % du 50%HT*	10%	20%
<b>Total général</b>				<b>6 604,35 €</b>	<b>3 302,18 €</b>	<b>1 697,61 €</b>	<b>160,46 €</b>	<b>320,91 €</b>

Résiduel à charge du SMC: 16 %	1 123,19 €
--------------------------------	------------

Un peu moins de 16 euros du m/l



**Bon état en 2015???**



# Préservation des rivières : le combat continue

L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques a donné le coup d'envoi, à Soudan, d'un nouveau projet d'amélioration de l'état des rivières.

**D**ernièrement, au lieu-dit du « Magnerolles » à Soudan, les premiers camions chargés de granulats ont été déversés aux abords de la rivière. Ce projet, conduit par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, représenté par Michel Bramard, est le troisième de ce type. Il consiste à améliorer l'état des rivières, mises à mal depuis 25 ans. Tous les organismes proches de la nature s'accordent à dire qu'il faut tout mettre en œuvre pour préserver l'habitat naturel et le patrimoine de nos territoires, de la Sèvre et de ses petites rivières.



Michel Bramard, Francis Blais, Philippe Gautier et Didier Jean, les acteurs du projet, le premier jour des travaux.

et est en amont de la Corbellerie, un lieu stratégique pour de telles analyses, et l'amélioration de l'habitat de la vie piscicole. Le SMC (Syndicat mixte à la carte) est partenaire de l'opération par l'intermédiaire de l'agent technique Francis Blais (Bords de Sèvres). Celui-ci est chargé de trouver les financements nécessaires à la réalisation de cette opération pilote. Cinq partenaires financiers sont ainsi impliqués : l'Agence de l'eau Loire/Bretagne, le conseil général, l'Association de pêche sportive de Saint-Maixent l'École, la fédération de pêche des Deux-Sèvres et le SMC. La Diren (Direction régionale du ministère de l'Écologie et du Développement durable) a été sollicitée pour l'analyse des eaux. Le gros œuvre a été réalisé par la Sarl

## Consolider les berges pour améliorer la qualité de l'habitat

aux consistent à consolider les berges, faire des trous (environ 30 % ont lus), installer un système de comptage des espèces, en place une gestion de la rivière, de la qualité de l'eau, de la qualité de l'habitat. Ces sites pilotes sent l'émergence de cadres écologiques, des jusqu'en 2015. Le Lu Magnerolles est sur tère de Natura 2000,

## SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE - LE PAYS MELLOIS

### ► Saint-Maixent

Le développement durable et ses métiers

Le Pays du Haut Val de Sèvre et la Région Poitou-Charentes organisent jusqu'au 27 mai, de 9 h 30 à 17 heures, le chapitre régional « Le développement durable et ses métiers ». Au total, huit ateliers, en lien avec l'emploi et la vie sociale locale Sud Deux-Sèvres. La manifestation présentera les métiers et secteurs d'activités existants en faveur du développement durable ainsi que les différentes possibilités de formation. Les ateliers « conseils » permettra à de nombreux professionnels de se rencontrer. Sur l'espace formation, le matériel sera à sa disposition. Toutes les informations sur les thèmes de formation et les perspectives d'emploi. Les ateliers « développement durable au quotidien » permettra au public d'acquiescer de la santé à partir d'expositions et d'animations. À 14 heures, sera donnée une conclusion sur l'occasion.

### COMMUNES EXPRESS

### ► Saint-Maixent

« Le Courrier de l'Ouest », 23 place du Maréchal, Tél : 05 49 05 50 65, fax : 05 49 05 78 62, [reception@maixent-leval.com](mailto:reception@maixent-leval.com), [www.maixent-leval.com](http://www.maixent-leval.com), [www.cinema-l'heritage.com](http://www.cinema-l'heritage.com)

### Soudan

## La qualité de l'eau au cœur des préoccupations

Le Magnerolle à Soudan et la Chèvre l'École à Sainte-Sabine sont deux zones d'eau emblématiques du travail réalisé par le Pays du Haut Val de Sèvre en matière de protection de l'eau.

En Pays Haut Val de Sèvre, la qualité de l'eau est une préoccupation majeure émergeant tous les ans au sein du territoire. Après un diagnostic exhaustif réalisé en 2007, dans le cadre de la directive sur l'eau, l'objectif est de sommer les difficultés mises en évidence pour améliorer le bon état écologique des cours d'eau. D'ici fin 2011, les cours d'eau ont été classés en fonction de leur état de santé. Parmi eux, le Magnerolle à Soudan et la Chèvre l'École à Sainte-Sabine.

En zone Natura 2000, la seconde étape a consisté à définir tant en amont qu'en aval de la zone des objectifs pour mesurer d'eau approchée en 2008. Ce dernier bilan a permis d'établir un état de l'équipement technique aquatique à protéger. Parmi eux, le Magnerolle à Soudan et la Chèvre l'École à Sainte-Sabine.

C'est justement à l'initiative du Pays du Haut Val de Sèvre que les élus se sont réunis dernièrement sur place pour définir les axes de travail du travail réalisé sur ces deux cours

d'eau. Le cours du biogénique, situé au cœur Natura 2000, nous renvoie à la disposition supplémentaire un arrêté préfectoral de protection du biotope, à qui sont les modalités au cours de l'entretien en 1980 et, puis, à partir de la disparition de la faune dans les écosystèmes à poids blancs qui le caractérise. Quant aux autres rivières, elles sont encore présentes et il faut les protéger, pour longtemps encore avec un nombre croissant de usages.

Pour un coût modique, en consacrant le tracé et grâce à l'appui de l'ONEMA, l'objectif est atteint pour un coût de 6 000 €, financé par l'Agence de l'eau SOU, le Conseil général (50 %), l'Apprma (10 %), la Fédération de pêche (20 %) et le SMC (10 %). L'Apprma (10 %), la Fédération de pêche (20 %) et le SMC (10 %) réalisent. L'ouvrage de cette rivière, qui met en œuvre des matériaux simples et des techniques anciennes de 20 mètres sur chaque rive, présente également un intérêt pour assurer la protection de l'eau, des habitats, et de la faune. C'est un travail rapide à un coût modique qui est effectué en commun qui a permis d'obtenir des résultats grâce à la volonté de tous et à la mutualisation des savoir-faire de chaque par le territoire. Une première exemplaire et encourageante pour l'avenir. À l'échelle d'autres démarches, pourquoi pas ?



Les élus du Haut Val de Sèvre

### Soudan

## Le Magnerolles plus accueillant

Des travaux de restauration des frayères et de l'habitat sont actuellement réalisés sur Le Magnerolles. La méthodologie employée a valeur de test.

Le Magnerolles, affluent de la Sèvre niortaise situé dans la zone Natura 2000 et classé en arrêté de biotope, a vu dans les années 20 ou 30 une partie de ses méandres recalibrée. Reprofilé en certains endroits lors de la construction de l'autoroute, ce petit ruisseau de 1<sup>re</sup> catégorie, qui coule en amont de la Corbellerie, fait actuellement l'objet de toutes les attentions. « Nous y menons actuellement un chantier expérimental de restauration des frayères et de l'habitat », explique Michel Bramard, technicien à l'Office national de l'eau et du milieu aquatique (Onema).

Pierres et granulats Conçus par l'Onema, les travaux réalisés par la Sarl Hipeau s'appuient sur une méthodologie nouvelle. « C'est le 3<sup>e</sup> cours d'eau restauré de cette manière » rappelle le technicien, en mettant l'accent sur l'apport de 300 tonnes de pierres et de granulats d'un niveau géologique équivalent à celui présent sur le site. « L'objectif est de restaurer un tronçon de 380 m en amont du pont du Vailors, en déposant



Michel Bramard de l'Onema à une excellente connaissance

sur le fond une couche d'arrimage de 15 cm d'épaisseur. En agissant ainsi, nous allons casser l'énergie du cours d'eau et éviter les incursions. Une fois le chantier terminé, nous réaliserons durant cinq ans des pêches électriques afin de juger de la réussite de ce procédé, en tenant compte de l'état initial des populations évaluées avant les travaux ».

6 800 € de travaux D'un coût total de 6 800 €, ces travaux sont financés par l'Agence de l'eau, le Conseil général, l'Apprma Les Pêches sportives, la Fédération départementale

des pêcheurs de la Sarl Hipeau et le SMC. Ils visent à améliorer la qualité de l'habitat de l'eau, comme le fait le cadre européen de la pêche. Les travaux de renaturation de l'eau, comme le fait le cadre européen de la pêche. Les travaux de renaturation de l'eau, comme le fait le cadre européen de la pêche. Les travaux de renaturation de l'eau, comme le fait le cadre européen de la pêche.

### Une forte valorisation

- médiatique : grand public (presse), élus locaux, scolaires...
- et technique : visite de financeurs, de TMR..., colloques, guides morpho FNE et ONEMA



Sur le même schéma, novembre 2010.

